



Association genevoise pour la médiation de voisinage

AsMéd-GE

7, Av. des Cavaliers
1224 Chêne-Bougeries

Permanence téléphonique 022 321 11 55

Répondeur 7/7 jours

Permanence ouverte le jeudi de 18h30 à 20h30

www.mediation-de-voisinage.ch info-ge@mediation-de-voisinage.ch

Formation aux « attitudes de médiation » (40h)

38h répartis sur un samedi et dimanche (9h – 17h)
+ 3 samedis consécutifs (9h – 18h)

+ 2 heures de participation, en tournus, à une permanence du jeudi (18h30 - 20h30)

Objectifs : Acquérir et renforcer les compétences en matière d'écoute, plus particulièrement lors de conflits entre voisins, proches ou collègues.

Contenu : Travail sur les attitudes des médiateurs : écoute, non jugement, savoir être et savoir faire.

Quelques **apports théoriques** : le conflit et son approche, notions de la communication non violente (CNV), la gestion des émotions, exercices d'écoute et de reformulation, les éléments clés de l'Analyse transactionnelle, l'esprit et les outils de la médiation.

Pratique : exercices de médiation entre deux parties qui amènent des conflits personnels ou professionnels déclarés ou non.

Méthodologie : travail de réflexion et **d'implication personnelle**, en particulier concernant l'écoute, les attitudes face aux conflits.

Participation par groupe de 2 à une permanence du jeudi soir au 7 Av. des Cavaliers, (18h30 – 20h30) à organiser en accord avec les personnes concernées.

Intervenantes : [Isabelle Raboud et Catherine Pajot-Massard, médiatrices et formatrices](#)

Prix : CHF 750.- ; CHF 900.- pour les personnes envoyées par leur employeur. A titre exceptionnel, un rabais peut être accordé par l'AsMéd-GE, sur demande justifiée.

Paiement global un mois avant le début de la formation.

Acompte : CHF 200 francs (payable au moment de l'inscription) CCP 12-15251-8 ; IBAN CH310900000120152518 de l'AsMéd-GE. en indiquant « formation (année) (remboursable uniquement en cas d'annulation au moins trois semaines avant la date du premier cours).

Lieu : Genève, 7 Av. des Cavaliers, 1224 Chêne-Bougeries ; Depuis Gare Cornavin: bus 9, direction Petit Bel-Air, arrêt Clos-du-Môlan

Inscription à : inscriptions@mediation-de-voisinage.ch

Inscriptions retenues par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles, max. 12 personnes.

Formation aux « attitudes de médiation » (40h)

Nom et prénom : _____

Rue et numéro : _____

NPA et lieu : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Email : _____

Motivations : _____

Formation(s) à la médiation déjà suivie(s) date, cadre ; formation(s) de développement personnel

Date et signature : _____

Je joins le justificatif de règlement.